

A Hambourg, une loi prévoit de réquisitionner les propriétés commerciales vides pour les migrants

écrit par Hoplite | 7 octobre 2015



Illustration : Message de soutien aux migrants de supporters allemands à Hambourg le 8 septembre 2015

LA LOI DE HAMBOURG, PRELUDE A LA GUERRE ? PRELUDE A LA GUERRE CIVILE...

Lu aujourd'hui dans lesobservateurs.ch « Hambourg est devenue la première ville allemande à adopter **une loi permettant la saisie de propriétés commerciales vides pour les migrants**. L'afflux de migrants a fait pression sur les autorités de la ville septentrionale afin de trouver un logement. Certains migrants dorment à la dure en plein air.

La loi de Hambourg prend effet la semaine prochaine. »

Il est évident que cela ne se limitera pas d'une part à Hambourg mais sera généralisé à l'Allemagne toute entière et que d'autre part, les logements seront aussi réquisitionnés pour loger les clandestins. Cela me rappelle une certaine année 1940 en France quand des logements avaient été vidés de

leurs occupants pour y loger...l'occupant.

Il est clair que Mme Merkel ne saura pas où loger les 800.000 clandestins qu'elle a appelés à envahir son pays, 800.000 qui se transforment peu à peu en 1, 5 millions puis pourquoi pas en 3 à 4 millions dans les années qui viennent ?

'Nous partîmes cinq cents mais par un prompt renfort nous nous vîmes trois mille en arrivant au port'.

Mme Merkel aurait dû se souvenir de Corneille et réfléchir à ce qu'il adviendra de son pays lors du regroupement des familles qui ne va pas manquer de se réaliser. De fait les clandestins ne seront plus dans la clandestinité mais dans l'envahissement des rues, des lieux publics et des lieux privés. Ceux qui seront logés de force chez le citoyen allemand vont imposer leur mode de vie. Verrons-nous également fleurir les logements communautaires comme au bon vieux temps de Staline avec partage de la cuisine et de la salle de bains ? Les soviétiques ont connu, les Allemands vont apprécier, tout comme les Suédois qui pratiquent déjà le **'vivre ensemble chez moi'** !

Et puis bientôt l'hiver, tous les clandestins qui sont encore dans la rue ne seront pas d'accord pour que certains d'entre-eux soient au chaud autour d'une bonne potée aux choux confectionnée par les gentilles gretchen alors qu'ils se contentent de la soupe populaire servie dans des gobelets en plastique. Ils voudront eux aussi une potée et un lit douillet et ils entreront dans les maisons, les appartements rejoindre leurs compatriotes et s'il n'y a plus de place alors ils sortiront les Allemands de chez eux au cri de **'on est chez nous'** !

Et pour payer toute cette foire, les Allemands devront continuer de travailler, les impôts augmenteront pour satisfaire les besoins toujours croissants des envahisseurs et de leur nombreuse famille élargie aux frères, sœurs, cousins

et... germains ! L'économie allemande sera plombée pour des lustres. Elle sera tellement plombée qu'elle risquera de couler et ce n'est certes pas la Grèce qui viendra à son secours.

L'état étant impuissant à défendre son territoire et son peuple, le peuple descendra dans la rue. Que fera l'Etat à ce moment-là ? Il enverra l'armée contre le peuple pour défendre les droits des envahisseurs ? Pas impossible dans les temps que nous vivons. Il s'ensuivra forcément une insurrection. Notre propre déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 énonce que :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Quand le peuple n'aura plus rien à perdre ayant déjà perdu son pays, sa nation et qu'il ne lui restera plus que son Honneur alors des affrontements éclateront en Allemagne et elles se propageront comme les flammes à tout ce qui restera de cette Europe déjà moribonde.

On connaissait la loi de Murphy : *« Tout ce qui est susceptible de mal tourner, tournera nécessairement mal. »*

Nous nous rendons compte tous les jours combien elle est vraie. On apprend aujourd'hui la loi de Hambourg : *« Tout ce qui est à vous est susceptible d'être donné aux envahisseurs »*. Cette nouvelle loi est aussi vraie que celle de Murphy et pas seulement en Allemagne, en France aussi elle s'applique avec les récentes modifications des [APL](#) permettant de dégager du budget pour les envahisseurs, les réquisitions d'hôtels, de campings, de lycées et de maisons de retraite.

La loi d'Hambourg restera dans l'histoire comme le renoncement de tout un peuple à son âme.

Hoplite

